

Réserves et commentaires

Liste Nîmes en Commun (Vincent Bouget)

Avertissement des porteurs du Pacte : certaines mesures faisant l'objet de réserves sont quand même notées comme « adoptées » quand nous avons estimé que la réserve est recevable : par exemple : compétence, études préalables, méthode de mise en œuvre, calendrier, sont des réserves légitimes

#1 Réserve :

1% visé mais sur une des années du mandat. Sous réserve budget.

#4 Réserve

Nîmes-en-Commun se donne la possibilité de comparer et de choisir des méthodes alternatives à la méthode CARE

#7 Réserve

oui sur le principe, mais laisser de la souplesse

#8 Réserve

souplesse sur le nom et les modalités

#11 Réserve

a1) oui sauf pour "créer une ligne dédiée dans le budget de la Mairie". Créer une ligne budgétaire dédiée ne garantit pas plus de financement. On ne comprend pas trop la logique de la domiciliation puisque c'est une obligation pour tous les CCAS, même si certaines communes ne jouent pas le jeu. A priori, ce service existe déjà. Peut-être faut-il l'améliorer? Nous pouvons cependant nous engager à domicilier ceux qui n'ont pas de logement.

A3) Réserve : compétence de l'Etat et cela existe déjà sur plusieurs lieux d'accueil à Nîmes.

c) Réserve : 1. Il existe déjà des carnets d'adresse et il semble que le CCAS en a constitué spécifiquement un pour les sans-abris il y a quelques années

2.OK. Dans notre programme sur la partie PA/PH : "aide aux proches aidants en lien avec le Conseil Départemental"

3. les CHRS c'est 100% du ressort de l'Etat! Déjà que l'Etat se désengage fortement sur les collectivités territoriales, on va pas en plus, se substituer à lui alors que c'est de sa compétence. Précisions cependant que, dans le a) nous contribuerons à la mise à l'abri des FVV (mise à l'abri c'est l'urgence, le CHRS c'est un autre niveau)

4. Les aides financières : ça existe déjà et c'est essentiellement financé par le Conseil Départemental (FSL pour impayés de loyers, accès au logement, fsl maintien à l'énergie, téléphonie, etc) et ça fonctionne plutôt bien. Des accompagnements sont déjà mis en œuvre par le Conseil Départemental, l'ADHL et des assos et par le CCAS.

d) Réserve : 1.Objectif trop ambitieux. De plus, ce devrait être une campagne nationale et non locale et menée par l'Etat et des structures qui oeuvrent directement auprès de ce public. Il vaut mieux ne pas trop nous avancer et décliner cette proposition Réserve : 2. Très belle idée cependant pas réaliste

#12 Réserve

b) Réserve : sous réserve d'estimation du coût en comparaison d'autres incitations, et de la pertinence d'un tel dispositif au regard de la mobilité au moment de l'internat

#13 Réserve

a) dépend des autres communes

b5. Réserve : ok mais pas dans ce niveau de détails, nous n'avons pas assez d'éléments pour dire oui jusque dans toutes ces précisions. Cependant, nous avons bien l'intention, comme indiqué dans le programme, de « *maitriser et limiter le nombre de locations de courte durée pour permettre aux nimoises et aux nimois de se loger dans leur ville* »

c) Réserve : faire le point au préalable sur le dispositif "logement d'abord"

c3) Réserve : par prudence, on préfère dire non mais si c'est possible financièrement, évidemment que nous le ferons puisque nous avons l'intention d'accompagner les propriétaires (réhabilitation) et soutenir les locataires (petits travaux).

d) Réserve : sous réserve des moyens et priorités budgétaires.

#15 Réserve

règle applicable aux nouveaux aménagements en priorité ; souplesse pour l'existant (coût du remplacement et sobriété)

b) Réserve : souplesse sur les chiffres

c) Réserve : sous réserve de faisabilité ; interrogation sur les casiers solidaires à destination des sans-abris

#17 Réserve

Réserves et commentaires

Liste Nîmes en Commun (Vincent Bouget)

c) Réserve : sous réserve de moyens et de la bonne répartition des compétences

#19 Réserve

a, b. souplesse sur le nom et les modalités

c) Le terme "modulable" semble inapproprié pour des équipements permanents.

d) les plus vulnérables "en priorité" car tout le monde doit être potentiellement aidé en cas d'urgence

#21 Réserves

b) Réserve : à étudier au préalable. Sous réserve de moyens

f) Réserve : à étudier au préalable (coût)

#22 Réserve :

pas d'objectif chiffré (moitié 2029)

#23 Réserve

pas d'objectif chiffré (50% / 3ans)

#27 Réserves

e) : garder marge sur méthode

h) : souplesse sur les critères de soutien

i) : sous réserve de leur soutien département et région

#28 Réserve

c) : la partie installation transmission semble trop engageante au niveau ville (à envisager au sein du PAT agglo)

#29 Réserves

a) : sous réserve d'étude préalable

d) : pas tout seul : avec l'agglomération et la région. On peut prendre cette proposition par l'angle de la stabilité. C'est la même proposition que pour les asso culturelles pour lesquelles on propose de donner de la visibilité dans un cadre pluriannuel

#32 Réserve

cela ne fait pas partie des compétences obligatoires des communes/EPCI ; sous réserve de captation de financements dédiés

#36 Réserve

b) : oui, sous condition

#37 Réserves

b) Réserve : sous réserve d'un diagnostic, des moyens et des priorités budgétaires

d) Réserve : sous réserve d'un diagnostic, des moyens et des priorités budgétaires

e) Réserve : retirer "élagage" et cibler abattage

f) Réserve : dans les cas d'arbres remarquables

h) Réserve : lorsque la surface de terre et suffisante et que cela ne pose pas d'autres problèmes (entrave à la circulation, sécurité...)

i) Réserve : dans la mesure du possible

#38 Réserves

b) Réserve : remplacer par "des parcelles à caractère naturel non-bâties"

c) Réserve : sous réserve de moyens. Retirer "systématiquement"

d) Réserve : Sous réserve de moyens. Remplacer "les parcelles" par "des parcelles"

e) Réserve : remplacer "l'ensemble des terrains communaux" par "une partie des terrains communaux"

f) Réserve : niche fiscale pour les propriétaires d'un beau jardin ; est-ce juste ?

#40 Réserves

b) Réserve : sous réserve d'un diagnostic, des moyens et des priorités

c) Réserve : Le PCAET en ligne présente déjà un volet "eau" (partie 9 p87). Etudier la pertinence d'en faire une stratégie transversale

#42 Réserves

b) Réserve : subventions sous réserve des moyens et des priorités budgétaires

c) Réserve : réserve sur diagnostic, des moyens et priorités budgétaires sceptique sur REUT (question sanitaire)

#43 Réserves

c) sous réserve de modalités différentes

d) sous réserve d'un diagnostic, des moyens et des priorités budgétaires.

Traitement des eaux grises peut faire l'objet d'un pilote

#44 Pas d'engagement

Réserve : difficile de s'engager sur la mutualisation de cette compétences très prisées des petites communes.

Réserves et commentaires

Liste Nîmes en Commun (Vincent Bouget)

#45 Réserves

- a) : sous réserve de ne pas appeler nécessairement cela "guichet unique"
- b) Réserve : sous réserve des moyens et priorités budgétaires. Retirer l'objectif x3

#47 Réserve

: oui globalement mais aménagements ponctuels possibles

#48

On peut sans doute améliorer le document stratégique Ecométropole 2032

#49 Pas d'engagement dans le programme

#51 Réserves

- b) : trop rigide
- f) : à étudier

#52 Réserve

trop rigide. Ne pas changer systématiquement des véhicules en bon état.

#55 Réserve

- a) : réserve sur St-Gilles (possible sur le mandat ?)

#56 Réserve (adoption partielle)

Maintenir la gratuité totale ne sera peut-être pas possible au cours du 1er mandat, surtout au niveau aggro.

Engagements dans le programme : gratuité pour les scolaires, les personnes en situation de précarité, puis les – de 25 ans, demi-tarif pour les retraités avant 70 ans (maintien gratuité +70 ans), et réflexion sur la gratuité par l'usage

#62 Réserve

OK pour s'engager sur l'extension et la performance de l'existant. Pour un second réseau de chaleur il faut étudier l'opportunité d'une source d'énergie adaptée (attention polémique comme chaudière biomasse à Gardanne récemment)

#64 Réserve

- a) : réserve sur l'objectif chiffré 2%

#65 Réserves

- b) sous réserve d'un quartier qui soit moteur
- d) souplesse sur l'échéance et les modalités

- e) souplesse sur l'échéance et les modalités

#66 Réserve, pas d'engagement

difficile sur un 1er mandat ; incertitude volonté d'engagement de petites communes ; rigidité des modalités et échéances proposées

#68 Réserve

souplesse dans les modalités

#69 Réserves

- d) Réserve : non

Réponse Pacte : la réserve est pertinente le gisement n'étant pas présent sur un premier mandat de développement des haies

- g) Réserve : souplesse dans les modalités

#71 Réserve

à voir si faisable au cours du 1er mandat

#73 Réserve

- a) : souplesse dans les modalités

#76 Réserves

- b) : à clarifier
- d) Réserve : souplesse sur les démarches retenues
- e) Réserve : oui, sous conditions